



PUISER  
DANS L'ÉNERGIE DU  
SOLEIL



Réunion d'informations

LUN. 03  
FÉVRIER

18h30

ARGELÈS-SUR-MER  
HÔTEL DE VILLE

Comment financer  
et installer vos  
panneaux solaires  
en toute sérénité ?

Apéritif offert !

Votre Communauté de  
communes vous aide à passer le  
cap du photovoltaïque !



Testez dès maintenant le **potentiel solaire**  
de votre toiture avec le **cadastre solaire** de  
la **CCACVI**



## Communiqué de Presse

### Communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris

#### Plan Climat : réunion d'informations sur l'accompagnement aux projets photovoltaïques

Quel est le potentiel énergétique de ma maison ? Comment bien choisir mon artisan et éviter les arnaques ? Combien cela va me coûter ? Pas facile de se lancer dans le photovoltaïque. Pour guider les entreprises et les particuliers dans leur projet, la Communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris (CCACVI) propose un accompagnement personnalisé et gratuit. Présentation du dispositif lundi 3 février à 18h30 à la Mairie d'Argelès-sur-Mer suivi d'un temps d'échange autour d'un apéritif.

##### Accompagnement technique et administratif

« De nombreuses personnes sont séduites par l'idée de produire leur propre énergie explique Sophie Dartigeas, Chargée de Développement durable et Transition écologique de la CCACVI. Que ce soit sur le plan environnemental ou financier, les avantages sont évidents. Pourtant, beaucoup d'entre elles hésitent à franchir le pas ou reculent devant l'apparente complexité de ces projets. Notre objectif est de les accompagner techniquement et administrativement dans leurs démarches d'installation et de demande de subventions ».

##### Des permanences gratuites avec un conseiller solaire

Comment ? Des permanences seront organisées sur les 15 communes du territoire. **Sur rendez-vous**, les personnes qui le souhaitent pourront échanger avec un conseiller du bureau d'étude ELIO'S, spécialiste de l'installation de panneaux photovoltaïques. « Quelle que soit la maturité du projet : de la simple information jusqu'à une étude poussée et chiffrée » précise Sophie Dartigeas. Une **permanence téléphonique** dédiée sera également ouverte et des fiches techniques seront disponibles en ligne ou à la demande.

##### Réunion pour les entreprises à venir

« Nous organiserons également une réunion d'information spécifique pour les entreprises qui ont un rôle essentiel à jouer pour accélérer la transition énergétique sur le territoire ». Enfin, un projet photovoltaïque n'est pertinent que si le bâtiment est correctement isolé, ainsi, des soirées de la thermographie animées par l'association SOLIHA, permettront de visualiser les déperditions thermiques des logements et d'en savoir plus les actions à mener.

*En tant que coordinateur de la transition énergétique, l'accompagnement au photovoltaïque et le cadastre solaire font partie des actions réalisées dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial de la CC ACVI.*

##### Cadastre solaire : testez le potentiel solaire de votre toit

Lancé en 2021 par la CCACVI, le cadastre solaire est un service gratuit proposé aux habitants, entreprises du territoire.

Il permet de calculer votre future production d'énergie solaire, les économies réalisables sur vos factures d'électricité et le coût d'une installation adaptée à votre toiture.

Disponible depuis le [www.cc-acvi.com](http://www.cc-acvi.com), localisez votre logement dans le simulateur photovoltaïque et obtenez toutes les informations nécessaires pour réaliser votre installation.

# CALENDRIER des PERMANENCES SOLAIRES

## 1<sup>er</sup> semestre 2025

### Permanences communes (Sur rendez-vous)

Tous les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois

FEVRIER	1	<b>11.02.25</b>	8h30 – 12h30	<b>ARGELES</b>	Mairie (bureau élu)
	2	<b>18.02.25</b>	8h30 – 12h30	<b>MONTESQUIEU</b>	Mairie (salle des mariages)
MARS	3	<b>11.03.25</b>	8h30 – 12h30	<b>ELNE</b>	Mairie (salle Carlit)
	4	<b>18.03.25</b>	14h – 18h	<b>BANYULS</b>	Mairie (salle Jean Jaures)
AVRIL	5	<b>08.04.25</b>	8h30 – 12h30	<b>SAINT ANDRE</b>	Préau de la Mairie
	6	<b>15.04.25</b>	14h – 18h	<b>SOREDE</b>	Mairie
MAI	7	<b>13.05.25</b>	8h30 – 12h30	<b>BAGES</b>	Maison des associations (salle de réunion)
	8	<b>20.05.25</b>	14h – 18h	<b>PORT VENDRES</b>	Mairie (salle des mariages)
JUIN	9	<b>10.06.25</b>	8h00 – 12h00	<b>SAINT GENIS</b>	Mairie
	10	<b>17.06.25</b>	14h – 18h	<b>CERBERE</b>	Mairie (salle du conseil municipal)
JUILLET	11	<b>08.07.25</b>	8h30 – 12h30	<b>LAROQUE</b>	Mairie (salle du conseil municipal)
	12	<b>15.07.25</b>	14h – 18h	<b>PALAU</b>	Mairie

### Permanences téléphoniques

Tous les premiers mardis du mois (à partir du 04/02)

FEVRIER	1	<b>04.02.25</b>	16h30 – 19h30
MARS	2	<b>04.03.25</b>	
AVRIL	3	<b>01.04.25</b>	
MAI	4	<b>06.05.25</b>	
JUIN	5	<b>03.06.25</b>	
JUILLET	6	<b>01.07.25</b>	

- De février à juillet, on pourra ajouter quelques permanences (communes et téléphoniques) en fonction du taux de remplissage
- Juin : Proposition et validation du calendrier des permanences pour le 2<sup>ème</sup> semestre.
- Aout : aucune permanence (vacances BE)
- Reprise en septembre.